



## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 OCTOBRE 2019

*Excusés : D. Wajda (pouvoir à L. Gabillon)*

*Absent : A. Broucke, O. Chanel, C. Grange, Y. Muet, P. Ponsard*

*Secrétaire de séance : B. Denis*

### DELIBERATION

#### **Convention d'adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire 2020-2023 du CDG38 :**

le CDG38 négocie l'assurance (mutuelle des employés) pour toutes les communes qui adhèrent à cette convention, ce qui permet d'obtenir des tarifs plus compétitifs. Pour ce nouveau contrat, souscrit auprès de SOFAXIS et valable jusqu'en 2023, le taux est de 6,23 % (6,25 % précédemment) en ce qui concerne les trois agents titulaires et de 1,23 % (0,98 % précédemment) pour les cinq agents non titulaires ou effectuant moins de 28 heures ; à cela s'ajoutent les frais de gestion qui s'élèvent à 0,12 %. **(Vote pour à l'unanimité)**

### COMPTE RENDUS DE REUNIONS

- **Réunion suivi des travaux d'aménagement d'une zone de loisirs (9 octobre) :** le chantier est presque terminé, des détails sont à reprendre, les arbres, les bancs et les couvre-sols seront implantés fin novembre, on a procédé à la réception partielle du chantier avec les réserves nécessaires, pour transférer la responsabilité du site à la Mairie. La réception finale sera faite l'an prochain puisque le terrain d'entraînement de football ne doit pas être utilisé **pendant une année**.
- **Réunion école (2 octobre) :** avec le personnel, pour faire le point sur les PAI. Depuis le changement de prestataire pour le restaurant scolaire, les allergènes contenus dans les menus ne sont plus notifiés et il est devenu plus difficile de gérer les 8 PAI alimentaires. De plus, compte-tenu de l'augmentation du nombre de PAI, il n'est plus possible de conserver la souplesse qui prévalait jusqu'à aujourd'hui. Le Conseil municipal décide de favoriser la prudence et par conséquent, demande aux parents des enfants concernés de fournir leur repas. (Il est à noter que la gestion de ces repas monopolise un agent sur un temps assez conséquent.)  
On va essayer de mettre en place des ateliers pendant le temps périscolaire du repas ainsi qu'un tri sélectif.
- **Commission communication :** deux réunions ont déjà eu lieu pour préparer le journal annuel. Le chemin de fer est terminé ainsi que la liste des annonceurs potentiels.  
Rappel : réunion pour établir le calendrier le 24 octobre à 20h30.
- **Emplois partiels :** la réfection des chemins est en cours.  
Il manque un panneau indiquant le Chemin de la goutte et des numéros de maisons devront être ajoutés ou modifiés en vue de la mise en service de la fibre. Cela fera l'objet d'une commande globale.

## INFORMATIONS

- **Purge des eaux** : le 14 novembre 2019
- **Commémoration du 11 novembre** : rendez-vous à 9h30
- **Soirée conte** : le 1<sup>er</sup> février à 18h00
- **Accessibilité** : réunion le 5 novembre à 13h30 pour faire le point et avoir des propositions en vue de mettre les bâtiments communaux en conformité et envisager les impossibilités.
- **Conseil d'école** : le 4 novembre 2019 à 18h15
- **Réunion culture du Val d'Agny** (9 octobre) : la Commune ne s'était pas inscrite dans le nouveau PEDT mais a la possibilité de participer à un projet à dimension culturelle, en lien avec la bibliothèque de Nivolas-Vermelle. La réflexion est à poursuivre.
- **Prochaine réunion du Conseil le 16 novembre à 20h30**
- **Rappel aux chasseurs** : merci de bien respecter la distance de sécurité avec les habitations.